Procès-Verbal du Conseil d'Etablissement

Mardi 23 Janvier 2024

Présents :		
Administration Proviseur : M. CALVET COCAC adjoint : M PERROT Proviseur adjoint : M DZIKI Secrétaire Général : M. RATOULY Directeurs du Primaire : M. DUPUY Mme GUICHARD CPE : Mme RAGAZZACCI	**Personnels** MME AUSSILLOU M. MICHEL M. GIMENEZ Mme ROYANT Mme MARTI M. HENRIC-COLL Mme DHUEZ	**Parents d'élèves** Mme SCHUT Mme PAYA Mme PALENCIA Mme GARCIA DE OSSA M. SANCHO SANCHEZ **Elèves** : Marc MAÑEZ Mme ROSIER
Excusés :		

Personnes invitées

Mme GUEVARA, Directrice Etudes espagnoles
Mme Le VAILLANT, Conseillère consulaire
Mme LECOMTE, Conseillère consulaire : **absente**
Mme NYLUND, Consule honoraire : **excusée**
M. KERHERVÉ, Agent comptable : excusé
Mme LIZONDO, Vice-présidente du CVL
M. QUINTANA, Représentant des Français de l'étranger, **absent**
M.HUSS**,** Conseiller consulaire, **absent**
M. RALLE, Conseiller consulaire, **absent**
M. SERVANTON, Conseiller consulaire
M. BERRET, Président de la société française de bienfaisance de Valence
M. HENRI-ROUSSEAU, Directeur de l'Institut Français de Valence**, excusé**
M. MARTINEZ, président de l'association des anciens élèves**, absent**

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 27 novembre 2023
3. Approbation du calendrier scolaire 2024-2025
4. Voyages scolaires
5. Questions diverses

Ouverture de séance : 18h05

Le Quorum est atteint : 20 membres votants

Désignation des secrétaires de séance :
Secrétaire : M. DZIKI (Proviseur Adjoint)
Secrétaire adjoint : M SANCHO (Représentant des parents)

1 Adoption de l'ordre du jour

M. le Proviseur précise qu'à l'ordre du jour seront ajoutés au point 4 les voyages prévus et les questions diverses envoyées par les élèves en point 5.

Pour	Contre	Abstention
20	0	0

2 Adoption du PV du CE du 27 novembre 2023

Toutes les modifications demandées seront apportées au procès-verbal
Arrivée de M SANCHO

Pour	Contre	Abstention
21	0	0

3 Approbation du calendrier scolaire

M. le Proviseur présente et indique les principales dates et périodes du calendrier scolaire 2024-2025.
À la suite des échanges préalables qui ont été menés, la journée fériée du 9 décembre sera travaillée et le 15 mai sera férié.

Pour	Contre	Abstention
21	0	0

4. Voyages scolaires

M. le Proviseur présente les derniers projets de voyages :

Pour le primaire :

- Un voyage à Casillas de Ranera au mois de mai pour les CE2 4 jours - 3 nuits pour un coût maximal de 220 euros.
- Un voyage à Olocau pour les CM1 4 jours - 3 nuits pour un coût maximal de 220 euros.
- Un voyage à Garin pour les CM2 6 jours - 5 nuits au mois de mai pour un coût maximal de 460 euros.

Pour	Contre	Abstention
21	0	0

Pour le secondaire :

- Echange à Nantes pour une classe de 4ème pour un montant maximal de 443 euros.
- Un voyage à Sousse en Tunisie dans le cadre d'un projet danse porté par Mme Lefebvre pour 9 élèves pour un coût maximal de 240 euros

Pour	Contre	Abstention
21	0	0

5. Questions diverses

Deux questions portées par les représentants des élèves :
- Pourquoi les élèves ayant atteint un niveau C1 en anglais ne sont-ils pas autorisés à passer la certification IELTS pour accéder au niveau C2 ?

- Une fois les dates du bac ayant été publiées, avez-vous prévu quand finiront les cours pour les premières et les terminales ? Envisagez-vous d'enlever les matières dites « du tronc commun » les dernières semaines pour alléger les emplois du temps des élèves de Terminale ?

A la première question, M. le Proviseur répond que le choix qui a été fait vise à rationaliser les dépenses pour l'établissement, les élèves de l'établissement qui détiennent le C1 possèdent un certificat de Cambridge ce qui correspond aux attentes de la majorité des universités.
En ce qui concerne la fin des cours elle est arrêtée au 31 mai pour les classes de Terminale et de première. Les matières du tronc commun ne seront pas supprimées mais un aménagement du temps de travail pourra être proposé afin d'accompagner au mieux les élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15

Le secrétaire de séance,	Le secrétaire adjoint,	Le Proviseur,
Jean-Pascal DZIKI	M SANCHO SANCHEZ	Yann CALVET